

Service des Enseignements et de l'Evaluation
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026/2027

AVIS AUX ETUDIANTS

Il est porté à la connaissance des étudiants de la 1^{ère} à la 6^{ème} année de Médecine qu'ils sont invités à procéder à la désignation de leurs délégués selon la répartition suivante :

- 1^{ère} année : 02 délégués par section
- 2^{ème} année : 03 délégués
- 3^{ème} année : 02 délégués par section
- 4^{ème} , 5^{ème} et 6^{ème} année (cycle clinique) : 01 délégué par groupe.

Les étudiants désignés sont priés de communiquer au service des enseignements et de l'évaluation :

- Nom et Prénom.
- Une photo d'identité.

Ces éléments sont nécessaires pour l'établissement des cartes de délégués.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre ces informations dans les meilleurs délais

Service des enseignements
et de l'évaluation

